

---

## Le Conseil des Femmes francophones de Belgique dénonce la promotion du proxénétisme à la RTBF !

---

Manque d'éthique professionnelle ou complicité à l'exploitation de la prostitution d'autrui? Une question légitime que les auditeurs et auditrices de la RTBF ont pu se poser s'ils écoutaient La Première lundi 10 juin dans l'après midi lors de l'émission "On n'est pas rentré!"

C'est pourtant ce qu'ont clairement fait les journalistes de la chaîne publique en invitant "Dodo la Saumure"! Pendant une heure cette émission n'était rien d'autre qu'une publicité sur les ondes par un proxénète pour expliquer son business.

Il serait inimaginable d'entendre dans les médias une personne promouvant ouvertement le meurtre ou le viol, ou expliquant comment braquer une banque. Comment l'émission "On n'est pas rentré! " peut-elle dès lors donner une telle tribune à un proxénète à l'occasion de la sortie d'un livre sur son business lucratif, répréhensible par la loi belge?

Le cadre légal belge est très clair à ce sujet: nous rappelons que la loi du 21 août 1948 a pour but de lutter contre les "manifestations contraires à l'ordre public" comme le racolage, la publicité ou le proxénétisme. Que divers articles du Code pénal répriment la publicité en faveur de la débauche et de la prostitution. Que les lois de 1995 punissent toute personne qui tient une maison de débauche ou de prostitution.

Par conséquent, le CFFB se réserve le droit de porter plainte pour promotion d'une activité illégale, et demande à la RTBF un droit de réponse et de porter ces faits à l'attention de son comité d'éthique.

*Viviane Teitelbaum, Présidente du Conseil des Femmes et Pascale Maquestiau, Présidente de la Commission contre les violences faites aux femmes du Conseil des Femmes*

Juin 2013